

ANEPVV

Réunion de travail

Vendredi 19 novembre 2010

Page 1 /3

PRESENTS

Christian Bon
Jacques Bulois
Michel Cruette
Hubert Delcroix
Bernard Guillemin
Christian Lecuyer
Daniel Perciaux

ABSENTS EXCUSES

Pierre Albertini
Gérard Chiocci
Georges Chevalet
Jean Pierre Colle
Gérard Lescasse

Préambule

Cette réunion de travail s'est tenu au siège de l'ANEPVV, de 9h45 à 13h 30, en vue de préparer le Conseil d'Administration du vendredi 03 décembre 2010.

L'ordre du jour n'est pas fixé mais les objets de la réunion concerneront :

- en priorité le dossier assurances et la proposition que l'ANEPVV est amenée à discuter avec notre réassureur,
- les moteurs
- la démission d'un club en prévoyance
- les clubs en difficultés

Assurances

Cette réunion est un peu tardive par rapport à la proposition de l'assureur datant de fin septembre.

Les changements concernant les taux doivent être déterminés pour la mise en place de la facturation de 2011.

Les réflexions ont été menées avec les différents documents adressés par Michel Cruette et Christian Bon.

Christian Bon, Hubert Delcroix et Christian Lecuyer ont usé de leurs tableurs pour avancer des propositions de valeurs des taux.

Rappel des documents :

Tableau 1 – ventilation par tranche d'accidents

Tableau 2 – modification des cotisations

Tableau 3 – les cotisations prévoyance

Tableau 4 – Comptes des associations – situation fin 2009

Tableau 5 – Etude sur le parc machine 2010 dont la VIA>50000€

Les discussions ont portées sur les tranches et taux concernant les cotisations Accident par rapport au courrier de Somecassur , également sur les cotisations Prévoyance.

ANEPVV Réunion de travail

Vendredi 19 novembre 2010

Page 2 / 3

Assurances - suite

Rappel de données de base :

Nombre d'aéronefs : 1628 Masse déclarée de ces aéronefs : 36M€ Valeur moyenne du parc : 30500€

1/3 des associations n'a pas de matériel > 35000€ - 1203 aéronefs < 35000€ - 425 aéronefs > 35000€

11 aéronefs > 150000€ dont 4 clubs, 1 banalisé et 6 privés (Problème des conventions propriétaires/clubs)

La tranche de base 0/35000€ pourrait être inchangée taux de 1.56 à 1.60

Les tranches pourraient évoluer de 35/50000 pour devenir 35/60000 entraînant 60/100000 et 100/170000

La révision des taux pourrait évoluer à la baisse : 35/60 pour 1.80 – 60/100 pour 1.45 et 100/170 pour 1.30

Il est demandé à Michel de nous proposer son tableau « Ventilation par tranches des accidents », sur cinq ans.

Une réunion est programmée avec l'assureur pour le jeudi 25 novembre 2010

Moteurs

Michel Cruette nous a adressé en temps des informations concernant les moteurs.

2 motoristes français et 2 possibilités étrangères se précisent et des devis sont connus :

SEFA – RECTIMO – SERMEX (Suisse) – NORVIC (Angleterre)

A noter que NORVIC entraîne un coût de 26000€ avec corps déposé de 9900€ et garantie 2 ans.

SERMEX reviendrait à 22000€.

Il faudrait passer de 16000 à 18000€ en 2011.

La cotisation de base est actuellement de 1250€/an.

La butée calendaire à 12 ans ne permet de provisionner que 15000€, hors le coût des révisions moteur dépassent maintenant les 16000€.

La cotisation de base ne se suffit plus à elle-même et devrait évoluer vers 2000€. Le tableau « le coût des moteurs dans les cotisations « prévoyance » apporte la preuve de cette nécessité d'augmenter les cotisations.

La tranche des <50h devrait disparaître pour une tranche 0 à 100h.

Il faut inciter les associations à faire tourner les moteur 1 h par mois afin d'éviter les corrosions.

Michel se propose de rédiger un mémoire de gestion d'entretien et d'utilisation des remorqueurs ;

L'arrivée des remorqueurs ULM doit être prise en compte dans le Règlement Intérieur.

La convention FFVV/ANEPVV/SEFA est à revoir en juillet 2013.

Les vilebrequins et carters devront faire l'objet d'une expertise sur les moteurs entrant au SEFA pour justifier les remplacements et le suivi des stocks.

ANEPVV Réunion de travail

Vendredi 19 novembre 2010

Page 3 /3

Démission d'un club en prévoyance

Un club a démissionné du compte prévoyance pour des raisons politiques et mercantiles.

Officiellement ce club considère que les frais de fonctionnement générés par leur parc est trop important. En fait les frais de fonctionnement sont calculés avant bonus/malus alors qu'ils devraient l'être après. Cette situation est à revoir.

Les Associations

Le Haut Bugé : demande d'un prêt pour l'achat d'un « Eurofox ». Situation de l'association délicate.

Le Puy : remorqueur n'ayant pas réalisé 50h demande un geste.

Sisteron : propose l'achat par l'ANEPVV de son MS 893 pour couvrir sa cotisation 2010. Christian propose une hypothèque.

Alès : demande de prêt pour remise en état d'un pégase. Christian propose une hypothèque.

Divers

Treuil : revoir les articles du Règlement Intérieur concernant ces matériels – feu - accident routier – plafonds

La proposition « gelcoat » devrait être abandonnée.

Jacques signale l'oubli de la FFVV de déclarer les accidents : Marianne du Puy et LS8 St Auban.

Michel demande à revoir le principe de location du remorqueur MCR.

Bernard évoque un article de presse spécialisé se demandant combien le vandalisme de Pont Saint Vincent va coûter à l'ANEPVV. Christian s'entretiendra avec le rédacteur en chef lors de la journée commission historique.

Sortants Assemblée Générale 2011 : Jacques Bulois – Bernard Guillemin – Gérard Lescasse.

Parole de Président :

« Toutes ces questions reviennent à un fond politique : comment continuer à aider les petits clubs ? »